

An aerial photograph of a group of approximately 15 kayakers on a vibrant green river. The kayakers are wearing colorful gear and paddling in various directions, creating small white wakes in the water. The kayakers are scattered across the lower-left and middle-left portions of the frame. The water is a deep, clear green, and the overall scene is bright and active.

Carte FFCK 1 jour

2022



Carte FFCK – 1 jour pour quel public ?

Cette durée de carte FFCK a pour cible les personnes suivantes :

- Les personnes venant pour une location
- Les personnes venant pour une prestation encadrée
- Les personnes venant pour les portes ouvertes
- Les personnes venant pour des essais
- Les personnes venant pour des stages hors adhérents et bénéficiaires d'une carte FFCK
- Les personnes participant à une manifestation Open de la FFCK
- Toutes personnes de passage souhaitant faire une activité canoë kayak et sports de pagaie sur une ou plusieurs journées

Cette carte a une durée de validité de 1 jour (heure de délivrance jusqu'à minuit).



La Carte FFCK – 1 jour doit-elle toujours être délivrée ?

Pour que la structure et le pratiquant soient couverts pendant l'activité, il faut que **chaque pratiquant ou pratiquante dispose d'une licence fédérale**. La structure choisit la durée de la licence selon le type de pratique. Sans cette licence et en cas d'accident, la structure ne sera pas couverte en responsabilité civile et le pratiquant ne sera pas couvert pour les dommages corporels qu'il a eus.

En 2022, le principe reste le même : à chaque pratiquant = une carte FFCK.

Comment je saisis mes Cartes FFCK – 1 jour ?

Depuis 2021 et le nouveau système de licences et d'adhésions, la FFCK impulse une transition vers le digital afin de limiter la gestion administrative par les bénévoles ou par les responsables de structures.

En 2022, la FFCK a mis en place un nouvel outil numérique, **directement incorporé à l'espace club de la structure (intranet fédéral)**, afin de remplacer la gestion et le suivi d'un tableau Excel ou d'un cahier mis à disposition.

Ce module d'enregistrement « **Cartes 1J/Open** » se trouve dans l'onglet « **Licences et certificats médicaux** » de votre espace club (intranet fédéral : <https://ffck-goal.multimediabs.com/login>).

La plateforme CanoeGOlib, utilisée sur la saison 2021, sera donc fermée et les cartes présentes seront rapatriées sur le nouvel outil.

Deux modes de fonctionnement sont proposés. C'est à vous de choisir celui qui vous convient le mieux.



Choix n°1 :

Je fais saisir la carte FFCK par les clients et/ou pratiquants eux-mêmes directement sur un espace de saisie grand public.

Cette solution limite le temps de gestion administrative de la structure d'accueil.

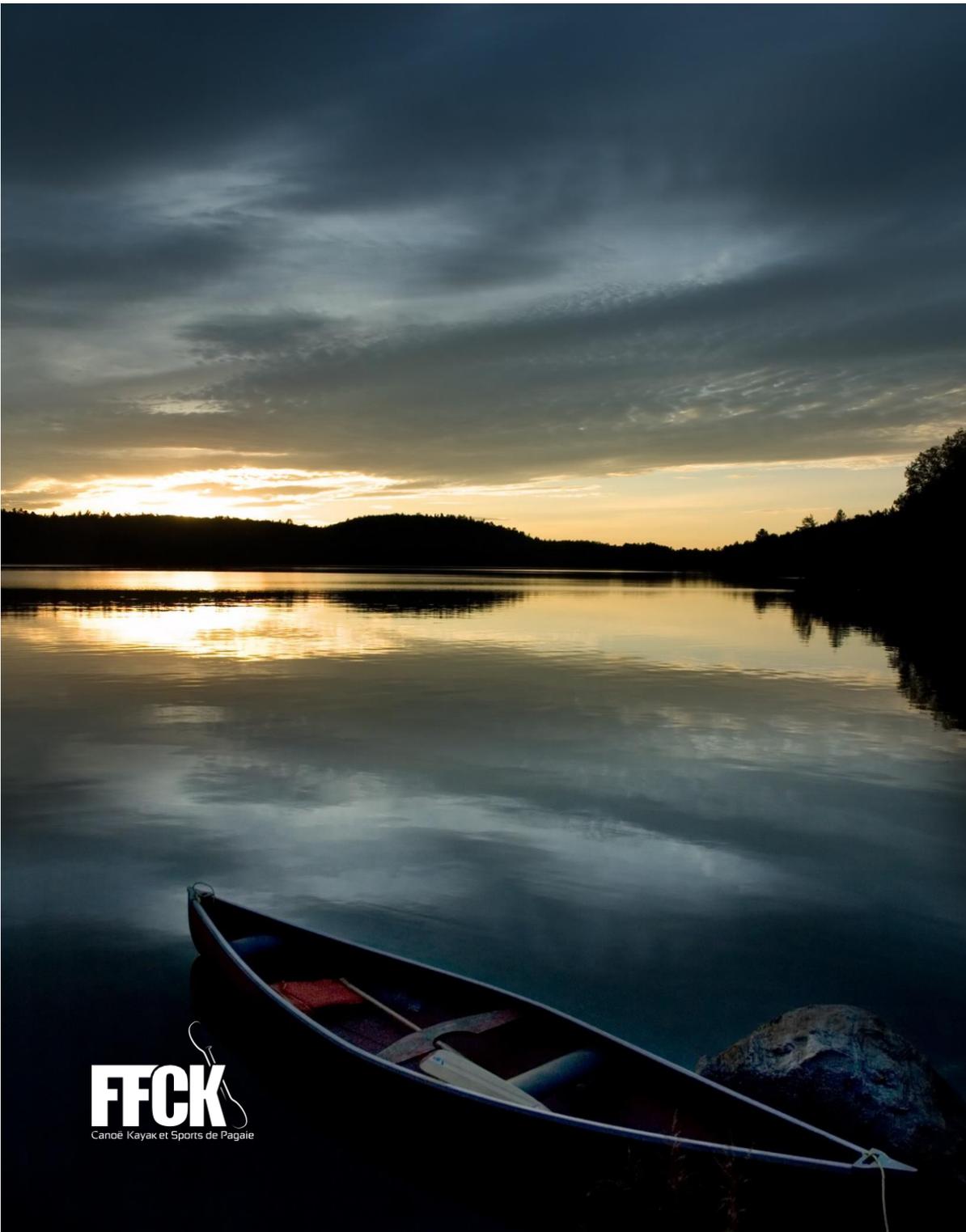
Lorsque la personne se présente dans ma structure, je lui mets à disposition un outil numérique (tablette, ordinateur, borne, etc.) avec l'interface de saisie (*Le lien URL de cette interface est disponible dans la fiche structure de votre espace club*).



Astuce : si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas mettre à disposition un outil numérique, vous pouvez choisir de mettre à disposition un QR Code, également disponible dans votre fiche structure (voir annexe).

La personne se saisit et/ou saisit les personnes constituant son groupe.

Le pratiquant saisi sur la plateforme recevra une notification par mail une fois la carte validée par la structure, lui indiquant qu'il est couvert pendant sa pratique.



Choix n°2 :

Je remplis un tableau Excel et je l'importe sur le module « Cartes 1j/OPEN »

Cette solution est intéressante si vous avez un fonctionnement tel qu'indiqué dans les exemples ci-dessous :

- Je remplis un fichier Excel au fur et à mesure que j'ai des réservations par téléphone ou par CanoeGO* et l'importe ensuite sur le module
- Je remplis dans un fichier Excel si je n'ai pas internet à l'endroit où je fais mes activités et je l'importe ultérieurement.

Information : La fédération fournit un fichier Excel type pour faciliter l'import sur le module.

L'import sera à faire dans les 48h maximum après l'activité faite par le pratiquant.



Quels sont les outils numériques qui peuvent être utilisés pour mettre à disposition des pratiquants ?

La fédération invite les structures à regarder les outils numériques qui sont à leur disposition et qui correspondent à leur fonctionnement habituel.

Quelques idées :

- Une tablette numérique : coût à partir de 150€
- Un ordinateur portable : à définir selon votre besoin
- Un nano-ordinateur type Raspberry Pi (pour les plus connaisseurs d'entre vous) : coût entre 100 et 150 euros.



Comment accéder à l'outil de saisie ?

En 2022, l'espace de saisie a totalement été intégré à l'**espace club** (intranet fédéral), à la demande de nombreuses structures FFCK.

Sur votre espace club, vous trouverez donc :

- Un **module « Cartes 1j/OPEN »** dans l'onglet « Licences et certificats médicaux », vous permettant de suivre les cartes FFCK – 1 jour enregistrées et de procéder à des imports de fichiers ;
- Un espace « **Informations complémentaires** » qui se situe sur la fiche structure de votre espace club et qui affiche l'URL de saisie grand public ainsi que le QR Code, directement téléchargeable.

En plus de cette présentation PDF, la FFCK met à votre disposition une [notice complète d'utilisation](#), ainsi qu'une [infographie](#) résumant le fonctionnement.



Comment suis-je facturé et prélevé ?

Tout au long de la saison, vous serez prélevé mensuellement des cartes FFCK – 1 jour que vous aurez validées dans le mois.

Ces cartes vous seront facturées au prix auquel vous avez payé vos cartes 1 jour en 2021 (*si vous n'avez pas enregistré de cartes 1 jour en 2021, le prix unitaire sera de 1 € en 2022*)

Exemple : une structure ayant enregistré 1200 cartes en 2021 paiera ses cartes 1 jour à 0,72 € l'unité en 2022 (conformément à la grille tarifaire présente en annexe).

En fin d'année, une régularisation sera effectuée au regard du nombre réel de cartes 1 jour que la structure aura enregistré durant l'année.

Les règles de calcul sont détaillées en annexe.

ANNEXES



LE SYSTÈME DE LICENCES ET D'ADHÉSION FFCK

QR-CODE – Comment ça fonctionne?

Le QR Code est un type de « code barre » se présentant sous la forme d'un carré en couleur noir et blanc.

Ce QR Code renferme souvent un lien internet permettant à l'utilisateur de flasher ce QR Code avec son téléphone et le renvoyant automatiquement vers le site internet concerné.

Ce code évite ainsi à l'utilisateur de saisir manuellement les caractères du lien menant vers le site internet.



- 1 – Récupérer votre QR Code sur la fiche structure de votre espace club, en téléchargeant l'image ;
- 2 – Imprimer le QR Code sur une feuille blanche ;
- 3 – Afficher la feuille au niveau de l'accueil de la structure ou du point location ;
- 4 – Le client arrive, flashe le QR Code et saisit les informations demandées ;
- 5 – Le club peut suivre l'inscription sur son module « Cartes 1j/OPEN »

TARIFS – CARTES FFCK

1 jour

Carte 1 jour	Tarif Unitaire
100	1 €
200	1 €
300	0,94 €
400	0,94 €
500	0,94 €
600	0,89 €
700	0,84 €
800	0,79 €
900	0,79 €
1 000	0,72 €
2 000	0,67 €
3 000	0,62 €
4 000	0,57 €

Carte 1 jour	Tarif Unitaire
5 000	0,52 €
6 000	0,45 €
7 000	0,40 €
8 000	0,37 €
9 000	0,34 €
10 000	0,24€ au lieu de 0,32€
11 000	0,24€ au lieu de 0,30€
12 000	0,24€ au lieu de 0,28€
13 000	0,24€ au lieu de 0,27€
14 000	0,24€ au lieu de 0,26€
15 000	0,24 €

Carte 1 jour manifestation Open	5 €
---------------------------------------	-----

TARIFS – CARTES FFCK

Règles de calcul

Le club X a accueilli sur l'année 2021, 1200 personnes. Ses cartes 1 jour lui ont donc été facturées au prix unitaire de 0,72 € (voir diapo précédente). Ce sera le prix de facturation pour l'année 2022.

Le club prend sur la saison 2022 les cartes suivantes :

- 256 cartes en mai : il sera prélevé de 184,32 € au 31 mai ($256 \times 0,72$)
- 523 cartes en juin : il sera prélevé de 376,56 € au 30 juin ($523 \times 0,72$)
- 789 cartes en juillet : il sera prélevé de 568,08 € au 31 juillet ($789 \times 0,72$)
- 834 cartes en août : il sera prélevé de 600,48 € au 31 août ($834 \times 0,72$)
- 245 cartes en septembre : il sera prélevé de 176,40 € au (245 x 0,72)
- Pas de cartes d'octobre à décembre.

Au 31 décembre, une régularisation est effectuée. Le système totalise l'ensemble de cartes passées sur la saison, ici **2 647 cartes**, soit un montant dû de **1 773,49 €** ($2\,647 \times 0,67$). Or, la structure a déjà payé 1905,84 € tout au long de l'année, elle recevra donc une somme de 132,35 € ($1905,84 - 1\,773,49$).

Pour l'année 2023, le prix de référence des cartes 1 jour pour cette structure sera de 0,67 € (prix facturé en 2022 suite à la régularisation).



Contact :
Service accompagnement des structures
accompagnement@ffck.org
01 45 11 16 98